



FFvolley

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°25 DU 15 JUILLET 2021
(réunion télématique)

SAISON 2020/2021

Présents :

Michel COZZI, Président de la CCS

Pierre MERCIER, Responsable du Pôle Sportif

Bertrand LEYS, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC, Jérôme MIALON, Thierry MINSEN, Yves MOLINARIO, Patrick OCHALA, Emmanuel TURPINAT

Assistent :

Cédric AMBS, Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif), Boris DEJEAN (attaché de la CCS), Johan SOUMY (attaché à la CCO)

PRE-CALENDRIER DES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2021/2022

La Commission Centrale Sportive diffuse le pré-calendrier des championnats nationaux 2021/2022.

Pour accéder au pré-calendrier des championnats nationaux : [Cliquer ICI](#).

Toutes les demandes de modification au calendrier seront gratuites jusqu'au 1^{er} août 2021.

Du 2 au 31 août, seules les demandes de modification d'horaire dans la même journée et de salle seront gratuites, toutes les autres demandes seront facturées.

A partir du 1^{er} septembre, la Commission Centrale Sportive validera le calendrier officiel et toute demande de modification au calendrier sera facturée.

La Commission Centrale Sportive rappelle que les clubs ont 10 jours pour saisir leur avis suite à une demande de modification au calendrier. Passé ce délai, la demande de modification sera automatiquement validée.

La Commission Centrale Sportive précise que pour des raisons évidentes de calendrier (table Berger différente entre les championnats, nombre de journées différentes), la Commission Centrale Sportive n'a pas pu satisfaire toutes les demandes de couplage. Nous vous informons par la même occasion que les équipes ne sont pas classées dans la poule en fonction du classement général de la saison précédente, mais selon les demandes de couplage ou d'opposition.

Le Président de la CCS
M. Michel COZZI

Le Secrétaire de Séance
M. Emmanuel TURPINAT